

# **Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (CAEERS)**

Contact pour la formation : M. Julien COMETTO (Coordinateur de la formation continue) – 06 20 69 68 06

## **Objectif de la formation :**

- Prendre la responsabilité d'une embarcation, d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
- Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage
- Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon
- Utiliser les dispositifs de repérage
- Donner les premiers secours aux survivants

## **Conditions d'admission pour entrer en formation :**

Tout candidat doit être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité.

## **Programme :**

### I. Enseignements théoriques : 12 heures

1. Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
2. Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage
3. Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire
4. Utiliser les dispositifs de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques
5. Donner les premiers secours aux survivants

### II- Exercices pratiques : 18 heures

1. Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau
2. Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage
3. Encadrer les survivants et gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire
4. Utiliser les dispositifs de repérage, y compris les dispositifs de communication et de signalisation ainsi que les engins pyrotechniques
5. Donner les premiers secours aux survivants

**TOTAL FORMATION**

**30 heures**